

BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

N°39— FEVRIER 2020

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE

Tél : 03 84 70 22 20

Courriel : ccjdfrasne39@wanadoo.fr

Contacts élus :

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

1er adjoint : Régis BONVALOT

03 84 70 37 11— 06 78 94 44 51

2ème Adjointe : Marie LONDE

03 84 70 33 92—06 37 31 86 92

3ème adjoint : Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98

Au terme de ce mandat de maire qui m'a passionnée, je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal, nous avons mené pendant six ans de nombreux projets ; ainsi que l'ensemble des habitant(e)s de Frasne qui nous ont permis de le faire, par leur participation au sein des commissions, lors des activités mises en place ou simplement par leurs avis, leurs encouragements. Je passe le relais à une nouvelle équipe qui saura—j'en suis sûre— continuer à faire vivre et défendre notre commune, à tisser des liens entre les membres de cette petite communauté que nous formons. L'échelle de notre village permet de voir vite les résultats des actions entreprises et c'est enrichissant pour toutes celles et ceux qui y participent. Il faut des moyens financiers—et les nôtres sont limités- mais aussi et surtout de la volonté, de l'énergie. Et je sais que les anciens conseillers municipaux et les nouveaux n'en manqueront pas. N'hésitez pas à vous lancer dans cette belle aventure !

Laurence Bernier, maire

Plus d'infos sur le site <https://frasne-les-meulieres.fr>

Lors de fête des vœux de bonne année, autour de la galette républicaine, le 5 janvier, ceux qui avaient tiré la fève se sont vu remettre, par la maire de la commune non pas une couronne, mais l'écharpe tricolore.

Un petit clin d'œil en cette année de renouvellement des conseils municipaux.

A noter : la place prépondérante des femmes !



COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 10 janvier 2020

Présent.e.s : Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, , Marie LONDE, Valérie MISIR

Excusé.e.s : Laurent FOUCHEYRAND (pouvoir à Roger Chatillon) – Alain LENAIN (pouvoir à Régis Bonvalot) – Daniel PRADEL (pouvoir à Valérie Misir) – Manon VEQUAUD (pouvoir à Laurence Bernier)

Absente : Anne-Laure MIANCIEN

Secrétaire : Régis Bonvalot

COMPETENCE Assainissement, eau potable, eaux pluviales



Le conseil municipal du 6 décembre 2019 n'avait pas validé la charte de transfert des compétences assainissement, eau potable et aux pluviales de l'agglomération du Grand Dole. Depuis ce vote, la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique permet de donner davantage de souplesse à l'exercice des compétences eau et assainissement. L'article 14 prévoit que les communautés d'agglomération peuvent désormais déléguer par convention tout ou partie des compétences eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines à une commune ou à un syndicat intracommunautaire existant au 1er janvier 2019.



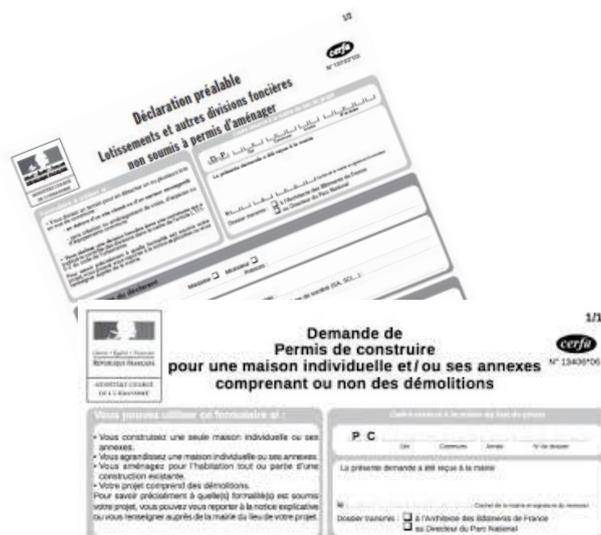
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de reprendre la compétence eau potable, assainissement et eaux pluviales ; DEMANDE à l'Agglomération du Grand Dole la délégation des compétences Eau potable, Assainissement et Eaux pluviales à la commune de Frasne-les-Meuilières et autorise Madame la Maire à signer toute convention en ce sens.

Convention pour l'instruction du droit des sols avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

A partir du 20 janvier 2020, les services de l'Etat (D.D.T.) n'instruisent plus les autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux...) pour les communes appartenant à une communauté de 10 000 habitants et plus.

L'Agglomération du Grand Dole a créé un service commun d'instruction de ces autorisations d'urbanisme qui ne donne pas lieu à rémunération. La transmission des dossiers à l'Architecte des bâtiments de France est maintenue pour notre commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité D'ADHERER au service commun d'instruction des autorisations de droit des sols mis en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole



Avec l'accord de tous les membres du Conseil Municipal, un point supplémentaire est ajouté à l'ordre du jour :

Ouverture du 1/4 des crédits d'investissement

Comme chaque année, Madame la Maire rappelle que pour pouvoir payer les artisans qui effectuent des travaux dans la commune, sans attendre le vote du budget, il y a lieu de voter une **autorisation permettant de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.**

Pour 2019, le montant budgétisé des dépenses d'investissement s'élève à 46700 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'ouvrir des crédits 2020 en dépenses d'investissement dans la limite 11 675 € et AFFECTE cette somme aux travaux aménagement du bâtiment communal,



AU REVOIR FABRICE MOULET

Fabrice Moulet est décédé le 6 janvier 2020, quelques heures après un repas de famille.

Né en 1956, Fabrice Moulet a travaillé à Jura Transports puis à l'APRR. Patrouilleur sur l'autoroute, il intervenait notamment lorsque des véhicules étaient en danger. Il fut conseiller municipal de Frasne de 1989 à 2001.

Passionné de moto, adepte des soirées tarot avec ses voisins, il était avant tout fier de ses trois enfants, de ses petites filles, de sa famille.

La commune adresse toutes ses condoléances à Micheline son épouse ainsi qu'à Emilie, Alexandre et Grégory, ses enfants.

Madame Micheline Moulet tient à remercier toutes les personnes de la commune qui l'ont soutenue et lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de son mari.

LES DERNIERES BOITES AUX LETTRES ENFIN CHANGEES



C'est le mercredi 15 janvier 2020 que les douze dernières boîtes aux lettres de la commune ont été remplacées. Toutes les boîtes à lettres groupées (cidex) sont donc maintenant identiques.



SECHERESSE 2019

La commune de Frasne les Meulières a déposé un dossier de demande de reconnaissance de la commune au titre des catastrophes naturelles (sécheresse) pour l'année 2019. La commune avait déjà été reconnue à ce titre en 2003 et 2018.

Si vous avez constaté des fissures ou dommages sur vos habitation ou autres bâtiments durant l'année 2019, merci de vous faire connaître en mairie.

JOB D'ETE

Comme chaque année, le réseau Information Jeunesse du Jura organise sa campagne JOB D'ÉTÉ en début d'année. L'objectif est de faciliter la mise en relation des employeurs et des jeunes en recherche de jobs saisonniers. L'an passé 700 jeunes ont participé à ces différents forums sur le Jura et 600 offres de travail ont été proposées. En 2020, des forums seront organisés :

- ◆ à DOLE le jeudi 27 février de 14H à 17 à Dolexpo
- ◆ à GENDREY, le samedi 14 mars de 10H à 13H à l'Oppidum.

Par ailleurs, des ateliers sont organisés pour préparer CV et lettres de motivation permettent aux jeunes de bien préparer leurs candidatures.

Toutes les offres sont consultable sur le site internet : www.jeunes-fc.com

Point Information Jeunesse— 13 grande rue à DOLE
Contact Estelle Boet : 09 51 64 58 11 /07 69 17 05 90



PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira le vendredi 7 février 2020 à 20H30 sur les projets en cours et le vendredi 13 mars 2020 à 20H30 sur les finances.

ELECTIONS MUNICIPALES MODE D'EMPLOI

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2020
15 ET 22 MARS 2020



- ◇ **Dates :** Les élections municipales se tiendront les dimanches **15 et 22 mars 2020.**
- ◇ **Pour voter :** il faut s'inscrire sur les listes électorales en mairie **avant le vendredi 7 février 2020** (avec pièce identité et justificatif de domicile)
- ◇ **Combien de conseillers municipaux ?** Les électeurs de Frasné les Meulières éliront **11 conseillers municipaux** (dont 1 délégué.e à l'agglomération)
- ◇ **Une liste est ouverte en mairie :** des membres du conseil municipal sont partants pour continuer à siéger au conseil municipal. De nouvelles candidatures viendront compléter l'équipe.
- ◇ **Pour être candidat.e :** pour se présenter aux élections municipales, il faut (depuis 2014) remplir un formulaire de déclaration de candidature qui sera à déposer au plus tard le 27 février en sous-préfecture (+ photocopie pièce d'identité et attestation inscription sur les listes électorales) Renseignements en mairie.
- ◇ **Une réunion publique** s'est tenue le 10 janvier dernier sur le thème « Quels projets pour notre commune—Quelle équipe pour 2020/2024 ? »

**ILS SONT PRETS A
CONTINUER AU
CONSEIL MUNICIPAL**

Régis Bonvalot
Roger Chatillon
Laurent Foucheyrand
Marie Londe



26 habitant(e)s du village y ont participé. Un bilan des actions menées entre 2014 et 2020 a été fait par la maire et les membres du conseil municipal présents. Il a été noté que les habitants, les jeunes s'investissent dans les initiatives communales, les commissions municipales ou les associations, et cela contribue à rendre notre village vivant.

Plusieurs participant.e.s ont annoncé leur envie de s'engager pour continuer à mettre en œuvre des projets dans l'intérêt général et dans la convivialité. Des formations très utiles sont proposées à tous les conseillers municipaux par l'Association des maires du Jura, ce qui permet de se projeter avec confiance. Une nouvelle équipe est donc en train de se construire avec des anciens conseillers municipaux et de nouveaux volontaires.



LE PLANNING DE L'ANNEE DU COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Frasné les Meulières a tenu son assemblée générale le jeudi 23 janvier. Son président, Claude Foucheyrand vous informe des activités prévues par l'association en 2020.

- ◇ **Dimanche 5 avril à 14H00 : CHASSE AUX ŒUFS** au terrain communal
- ◇ **Samedi 20 juin :** tenue de la **BUVETTE** lors de la Fête de la Musique
- ◇ **Dimanche 21 juin : VIDE GRENIER** en partenariat avec l'association Bourgogne-Maroc
- ◇ **Mardi 14 juillet : REPAS CHAMPETRE** dans le jardin de la mairie
- ◇ **Samedi 3 octobre : REPAS CHOUCROUTE** en soirée, au caveau
- ◇ **21 et 22 novembre : EXPOSITION** sur les nomades au Maroc et EXPO de NOEL



De belles animations en perspective pour notre village !